Ce supplément doit être donné gratuitement avec le numéro portant la date du Lundi 7 Mai 1900

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE

DE L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

CAUSERIE DU DIMANCHE

par E. Lagrillière-Beauclerc

Les médecins paraissent s'inquiéter beaucoup depuis quelque temps, de la situation fâcheuse qui leur est faite, grâce à l'influence des congrégations.

On sait déjà qu'à la Faculté catholique de médecine, le recrutement des professeurs se fait par simple recommandation. Le plus modeste des officiers de santé ayant obtenu, par suite de la nouvelle loi, et après un examen de pure forme, son diplôme de docteur sans être ni bachelier ès-lettres, ni bachelier ès-sciences, peut-être bombardé professeur à la Faculté catholique sur la simple proposition d'un prêtre bien en cour à l'archevêché.

Dans les Facultés de l'État, le recrutement est autrement difficile et présente des garanties dont le public ne tient pas toujours suffisamment compte.

On exige l'agrégation ou un bagage scientifique tellement indiscutable que l'idée ne viendrait à personne d'émettre une critique quelconque contre les savants titulaires de nos chaires de professorat. Aussi, la supériorité des professeurs de l'Université de l'État sur ceux de l'université catholique n'est-elle même plus discutée.

Mais l'injustice commise par les bénoits catholiques en faveur des protégés de sacristies, ne se borne malheureusement pas aux nominations de professeurs de Faculté.

Les congrégations ont imaginé un truc plus scandaleux pour inonder notre pays de médecins fabriqués à l'école de médecine de Bayrouth, dirigée par le R. P. Catin, de la compagnie de Jésus.

Le procédé employé mérite d'être mis en lumière.

On sait que l'Etat, plein d'indulgence pour les étudiants étrangers, les dispense volontiers du baccalauréat et des frais d'études.

Cela nous a déjà valu une avalanche de 3 ou 4000 médecins étrangers qui sont venus s'installer en France, bénéficiant des faveurs excessives qu'on leur a concédées et faisant ici la plus énergique concurrence aux médecins français.

Pour se faire pardonner leur implantation parmi nous, ils se sont dits slaves, et avec la bonne jobarderie des peuples sentimentaux, c'est tout un plus si on n'a pas chanté d'enthousiasme l'Hymne russe à leur installati n.

L'école de médecine de Bayrouth connaissant cet état de chose a recruté comme professeur, de bons produits de jésuitisme afin de former des élèves capables de comprendre que l'eau miraculeuse de Lourdes ou les médailles de saint Benoit, remplaceront toujours avantageusement toute la médecine et toute la pharmacopée de notre purgatoire sublunaire.

Les élèves de Bayrouth passent, bien entendu, des examens. Ils répondent sans doute que la guérison des aveugles est possible avec des frictions de fiente de poisson (voyez Tobie) et qu'il suffit de faire paipar ses écrouelles pour le duc d'Orléans, héritier dynastique de la couronne, pour voir disparaître subitement les accès d'humeur de température réfrigérante, dont on peut être affligé.

Une fois pourvu du diplôme de docteur, les élèves du R. P. Atin allaient généralement exercer leur art sous d'autres cieux. Ils se contentaient récemment encore, de pratiquer en Asie Mineure, mais par une tolérance frisant l'extravagance, on permet aujourd'hui aux élèves des révérends pères jésuites de venir exercer en France.

Il est à remarquer qu'aucun de ces médecins n'est pourvu du baccalauréat et que la plupart d'entre eux ont esquivé le service militaire et passé la frontière pour éviter les bons gendarmes de leur pays.

Un pareil état de choses nous paraît de nature à provoquer un mouvement général de protestation parmi les médecins français.

Que les élèves de Bayrouth bénéficient des diplômes délivrés par la Compagnie de Jésus, nous n'y voyons pas grand inconvénient, mais c'est à la condition qu'ils exerceront leur art dans d'autres régions que les nôtres.

Qu'on en fasse des médecins d'exportation pour les couvents d'Espagne et d'Italie, passe encore mais qu'on leur permette de circuler librement et de faire au détriment de la santé publique une concurrence ouverte à nos médecins, c'est là plus qu'un abus.

C'est une iniquité.

⁂

On est en train de fonder à Lille, un *Institut catholique d'Arts et Métiers, placé sous le patronage de St-Joseph* et sous la protection des saints Anges.

Le programme de l'école en question vient d'être résumé en quelques mots par M. Sonnois, archevêque de Cambrai qui, dans une brochure spéciale dit ceci :

« A l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille, la religion est la base et le couronnement de tout. *Aussi l'intention que nous présentons au premier rang parmi celles du mois prochain, c'est la construction de notre chapelle qui sera édifiée à saint-Joseph*; elle sera intérieure et devra suffire pour les trois cents élèves prévus dans le plan de la maison.

La bénédiction apostolique et l'indulgence plénière à l'article de la mort sont accordées à tous ceux qui contribueront par leurs prières, *leurs démarches* et *leurs offrandes* au succès de l'Ecole catholique d'arts et métiers de Lille.

Donc, avec un bon versement de trente sous, tout catholique pratiquant pourra se passer de prêtre à l'heure où l'on éternuo son âme à Dieu ou au diable.

L'indulgence plénière est accordée d'avance, seulement il faut dès maintenant faire un *bédit versement*.

Crache ! bon chrétien !

⁂

Quelques explications sont données sur la chapelle de l'Institut d'arts et métiers qui sera de style roman.

L'un des autels sera dédié au Sacré-Cœur, l'autre à la Sainte Vierge. La dépense prévue sera de 157.000 francs, *sans l'ornementation*.

Et maintenant, doux lecteur, veux-tu savoir *quelles sont les offrandes* qui le sont permises pour la construction de la chapelle ?

Ecoute un peu cette courte nomenclature :

On peut offrir 300 briques avec un versement de 5 francs.	
Une marche d'escalier p	20 fr.
Un carré de tapis pour	30 fr.
Un panneau pour	40 fr.
Un siège d'enfant de chœur pour	40 fr.
Le siège du célébrant	200 fr.
id. de l'assistant du célébrant	150 fr.
Un bec de gaz	100 fr.
Un bénitier	100 fr.
Un banc d'élèves	80 fr.

Et pour ceux dont la dévotion a, à son service, un respectable bout ol, nous les inviterons à

se payer une travée de la charpente pour	3.000 fr.
Un orchestre pour	3.000 fr.
Un tabernacle pour	1.000 fr.
Un jeu de l'orgue pour	1.000 fr.
Un pilier de la nef pour	3.000 fr.

Etc., etc., etc.

Au prix où est le charbon, on avouera que c'est pour rien.

Il paraît que la nef sera décorée de huit tableaux, dont plusieurs rappelleront l'Histoire de Jeanne d'Arc. A ce point de vue, deux sujets nous paraissent tout-à-fait indiqués :

On pourrait représenter la douce Jehanne jugée par les soixante-douze ecclésiastiques qui la condamnèrent à être brûlée vive.

Et comme second sujet, son supplice sous les yeux de l'évêque Cauchon et des membres du tribunal ecclésiastique, pénétrés d'aise en voyant les flammes mordre cette chair de sainte et vaillante fille de France.

Nous n'aimons pas beaucoup à engager de paris, mais nous parierions volontiers que ce n'est aucun de ces incidents historiques qui sera représenté sur les tableaux consacrés à Jeanne d'Arc.

E. Lagrillière-Beauclerc.

ZIGZAG

Le Polichinelle de la République

Michau remplissait, en 93, les rôles comiques au Théâtre-Français, ou, comme on disait alors, au Théâtre de la République, et plus simplement *à la République*. Un jour, il eut maille à partir avec une bande qui ne le connaissait pas et le traitèrent d'aristocrate parce qu'il refusait de se mêler à leurs orgies. On le voulut pendre pour passer le temps. Le réverbère était décroché, la corde pendait et le pauvre Michau se croyait sur le point de jouer son dernier acte, quand un garçon boucher fendant la presse, et soulevant Michau dans ses bras comme un enfant, s'écria :

— Que faites-vous, mes amis ? Ne reconnaissez-vous pas le Polichinelle de la République ?

⁂

Les truffes au Théâtre

On était jadis dans l'usage d'offrir au théâtre des truffes en guise de rafraîchissements, comme le prouve ce passage du *Journal de Barbier* (février 1733.

« Presque tout le monde a été attaqué du rhume cet hiver, de façon qu'à l'Opéra, au lieu d'offrir des liqueurs fraîches et des truffes, *comme à l'ordinaire*, le limonadier offre et vend de la pâte de guimauve ».

⁂

Les rues les plus larges

Les statisticiens sont sans pitié ; ils recommencent toujours les mêmes statistiques.

L'un d'eux nous soumet à nouveau quelques chiffres concernant la largeur des grandes rues des principales villes du monde.

Les boulevards de Paris ont 35 mètres de large ; la Riangrasse, à Vienne, 57 mètres ; l'Unter den Linden à Berlin, 65 mètres ; la rue Andrassy, à Pesth, 43 mètres ; les rues principales et les avenues de New York, 25 à 45 mètres ; celles de Washington, plus de 50 mètres.

Une des avenues les plus larges — peut-être les plus large — du monde, est l'avenue de Paris, à Versailles ; elle mesure 100 mètres de large.

Londres, malgré ses quatre ou cinq millions d'habitants, est resté affreusement en retard sur toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique. Le Strand ne mesure que de 12 à 15 mètres de largeur ; Piccadilly 16 à 17 mètres ; Charing Cross Road, 18 mètres ; Nortthumberland Avenue, 24 mètres. Seul White Hall qui conduit de Trafalgar Square au Parlement, se vante d'avoir 38 mètres de large, largeur dépassée par l'avenue de l'Opéra et maintes de nos nouvelles voies.

⁂

La Carrosse

La grammaire, dit Philaminte, sait régenter jusqu'aux rois ; mais la grammaire n'a pas toujours justifié cette sentence de la femme savante ; elle a quelquefois courbé le front devant le pouvoir des princes. En voici un exemple :

Le mot carrosse était primitivement du féminin. Un jour, Louis XIV, étant encore enfant, dit à un de ses officiers ; « Faites avancer mon carrosse! ».

Cette erreur du jeune roi suffit pour faire passer le carrosse du genre féminin au genre masculin.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

LE GRAND PALAIS

Le Grand Palais des Beaux-Arts, construit sur les plans de MM. Deglane, Louvet et Thomas, architectes, couvre une superficie de 40,000 mètres carrés et affecte la forme d'un double T à branches transversales inégales. Sa façade principale sur l'avenue Nicolas II est de style Roman. — Le Grand Palais est consacré à l'Exposition centennale de la peinture et de la sculpture et à 1,600 chefs-d'œuvre de maîtres contemporains. — Après l'Exposition, le Grand Palais abritera le Salon annuel, le Concours hippique, ainsi que les autres Expositions et Concours auxquels servait le Palais de l'Industrie. — Ce Palais a coûté une vingtaine de millions.

LE PETIT PALAIS, avenue Nicolas II

Le Petit Palais est situé en face du Palais des Beaux-Arts, il couvre une superficie de 7,000 mètres carrés, sa forme est trapézoïdale. — Un dôme du plus gracieux effet recouvre une entrée elliptique. — Son auteur est M. Girault, architecte.

Ce Palais, qui a coûté 6 millions, fera retour à la ville de Paris après l'Exposition. Il servira de musée.

PAGES D'ANTAN

ANGES

La doctrine des anges est une des plus anciennes du monde, elle a précédé celle de l'immortalité de l'âme : cela n'est pas étrange.

Il faut de la philosophie pour croire immortelle l'âme de l'homme mortel ! Il ne faut que de l'imagination et de la faiblesse pour invenier des êtres supérieurs à nous, qui nous protègent ou qui nous persécutent.

Cependant, il ne paraît pas que les anciens Egyptiens eussent aucune notion de ces êtres célestes, revêtus d'un corps éthéré, et ministres *du ordres d'un Dieu. Les anciens Babyloniens* furent les premiers qui admirent cette théologie. Les livres hébreux emploient les anges dès le premier livre de la *Genèse*; mais la *Genèse* ne fut écrite que lorsque les Chaldéens étaient une nation déjà puissante ; et ce ne fut même que dans la captivité de Babylone, plus de mille ans après Moïse, que les Juifs apprirent les noms de Gabriel, de Raphaël de Michaël, d'Uriel, etc., qu'on donnait aux anges. C'est une chose très singulière, que les religions judaïque et chrétienne étant fondées sur la chute d'Adam, cette chute étant fondée sur la tentation du mauvais ange, du diable, cependant il ne soit pas dit un seul mot dans *l'ancien testament* de l'existence des mauvais anges, encore moins de leur demeure dans l'enfer.

La raison de cette omission est évidente ; c'est que les mauvais anges ne leur furent connus que dans la captivité à Babylone ; c'est alors qu'il commence à être question d'Asmodée, que Raphaël alla enchaîner dans la haute Egypte ; c'est alors que les Juifs entendent parler de *Satan*. Ce mot *Satan* était chaldéen, et le livre de Job, habitant de Chaldée, est le premier qui en fasse mention.

Les anciens Perses disaient que Satan était un génie qui avait fait la guerre aux *Dives* et aux *Péris*, c'est-à dire aux fées.

Ainsi, selon les règles ordinaires de la probabilité, il serait permis à ceux qui ne se servirainent que de leur raison, de penser que c'est dans cette théologie qu'on a enfin pris l'idée, chez les Juifs et les chrétiens, que les mauvais anges avaient été et assis du ciel, et que leur *prince* avait tenté *Eve sous la figure d'un* serpent.

On a prétendu qu'Isaïe (dans son chapitre XIV, v. 12) avait cette allégorie en vue quand il dit : *Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer, qui mane oriebaris ?* — Comment es-tu tombé du ciel, astre de lumière, qui te levais au matin.

C'est même ce verset latin, traduit d'Isaïe, qui a procuré au diable le nom de Lucifer. On n'a pas songé que Lucifer signifie celui qui répand la lumière. On a encore moins réfléchi aux paroles d'Isaïe. Il parle du roi de Babylone détrôné, et, par une figure commune, il lui dit : Comment es-tu tombé des cieux, astre éclatant ?

Il n'y a pas d'apparence qu'Isaïe ait voulu établir par trop de rhétorique la doctrine des anges précipités dans l'enfer : aussi ce ne fut guère que dans le temps de la primitive Eglise chrétienne, que les Pères et les rabins s'efforcèrent d'encourager cette doctrine, pour sauver ce qu'il y avait d'incroyable dans l'histoire d'un serpent qui séduisit la mère des hommes, et qui, condamné pour cette mauvaise action à ramper sur le ventre, devint l'ennemi de l'homme, qui tâche toujours de l'écraser, tandis que celui-ci tâche toujours de le mordre ; les substances célestes, proscrites dans l'abîme, qui en sortent pour persécuter le genre humain, qui paru quelque chose de plus sublime.

On ne peut prouver, par aucun raisonnement, que ces puissances célestes et infernales existent ; mais aussi on ne saurait prouver qu'elles n'existent pas. Il n'y a certainement aucune contradiction à reconnaître des substances bienfaisantes et malignes, qui ne soient ni de la nature de Dieu ni de la nature des hommes ; mais il ne suffit pas qu'une chose soit possible pour la croire.

Les anges, qui présidaient aux nations chez les Babyloniens et chez les Juifs, sont précisément ce qu'étaient les dieux d'Homère, des êtres célestes subordonnés à un être suprême. L'imagination qui a produit les uns a probablement produit les autres. Le nombre des dieux inférieurs s'accroît, avec la religion d'Homère. Le nombre des anges s'augmenta chez les chrétiens avec le temps.

Les auteurs connus sous le nom de Denis l'aréopagite, et de Grégoire 1er, étirent le nombre des anges à neuf cours dans trois hiérarchies ; la première, des *séraphins*, des *chérubins*, et des *trônes* ; la seconde, des *dominations*, des *vertus*, et des *puissances* ; la troisième, des *principautés*, des *archanges*, et enfin des *anges*, qui, donnent la dénomination d'ouvrière ici dont ils ne peuvent pas qu'à un pape de régler ainsi les rangs dans le ciel.

Voltaire.

Libres Propos

MARIAGE

Une grande revue américaine, « The New-Woman, » a ouvert un plébiscite parmi ses lecteurs et ses lectrices sur cette question palpitante : « — A quel âge convient-il de se marier, soit pour une jeune fille, soit pour un jeune homme ? » La consultation se présentait avec un caractère de gravité qui engageait à la réflexion, les intéressés étant invités à peser leur réponse au triple point de vue de l'hygiène, des convenances et du bien social : on leur conseillait même de s'abstraire du sentiment, de se décoher aux influences du cœur. Si bien que les réponses déraisonnables sont arrivées en petit nombre. Non que les filles du nouveau monde soient insensibles à l'amour, mais on leur a enseigné dès la prime jeunesse, que l'amour est un sentiment grave où la gaîanterie n'a pas faire et que toute légèreté dénuine. On n'abuse grandement en Europe, lorsqu'on suppose que l'institution du mariage n'est pas prise au sérieux de l'autre côté de l'eau : cette erreur vient de ce que les formalités légales y sont réduites à un minimum d'obligations. Ces facilités existent précisément chez les peuples qui tiennent l'institution en honneur et qui l'ont voulue accentuée largement et au plus grand nombre. On se marie là bien, en quelques minutes, mais on s'est longuement étudiés avant la cérémonie.

⁂

De l'ensemble des réponses réunies à la revue américaine, il résulte que la jeune fille doit épouser de vingt à trente ans, et l'homme de trente à quarante. Pas avant, plus après. — La durée des fiançailles étant fixée à un minimum de douze mois. Ces termes ne semblent pas absurdes dans la théorie, surtout si l'on songe aux conditions extra sentimentales du plébiscite ; — cependant il n'est guère probable que la statistique les confirme dans la pratique, ni qu'ils répondent aux conditions d'hygiène, de convenances et de bien social dont il était recommandé aux consultants de ne point s'écarter. Les intéressés se sont vraisemblement accordés sur une moyenne, raisonnable en apparence, que cent facteurs divers contribuent à modifier. L'expérience reste amusante; elle n'a point conclu en dehors des calculs de probabilité. En somme, l'amour et l'amour l'agent du petit nombre d'unions heureuses, la raison et l'argent fourniraient la majorité des unions extravagantes, tant au point de vue de l'hygiène que sous le rapport des convenances et du bien social.

Une aimable jeune femme, évoquant un soir devant moi la chanson du *Petit Duc* :

Ah ! l'âge à marier
Quand on a l'âge de l'amour,

me faisait observer la contradiction de ces deux termes.

— Il est permis, disait-elle, de se marier à tout âge, mais peut-on à tout âge se faire d'aimer ?

La manie est là, puisque l'amour n'est pas toujours — n'est que rarement — la cause déterminante et le but du mariage. Il n'est pas bien certain que, même dans l'amour, les conditions d'âge des conjoints puissent relever d'une loi quelconque. Il est toutefois certain que, en dehors de l'amour — c'est-à-dire dans le mariage de raison ou d'argent — la question des âges perd toute valeur et tout intérêt.

⁂

J'ai sous les yeux un article de revue anglaise traitant d'unions conclues entre personnes fort âgées pour ne se rapprocher que vaguement de ceux chant à l'autel pour y échanger des anneaux en rougissant. Je serais curieux, par exemple, de connaître les raisons de sentiment — ou toutes autres raisons — qui poussèrent l'aînée jeune, à Franklin, dans l'Etat de Pennsylvanie, M. John Clews à épouser Mme Sarah Jennings, cousine du vice président Abraham Lincoln. M. John Clews est âgé de cent deux ans ; Mme Sarah Jennings de cent six, et elle avait rapporté antérieurement son ouvrage pendant quinze lustres. A Marseille, M. Jacques Didier — dont on célébrait le centenaire vers Noël dernier — vient d'épouser une veuve de quatre-vingt-trois ans : il était encore célibataire, ce qui tend à démontrer que les gens du Midi savent, à l'occasion, réfléchir longuement avant de prendre une détermination.

A Keith, en Ecosse, M. Thomas Cooper, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, a épousé le mois dernier Miss Margaret Thomson — vous avez bien lu : *Miss* — qui atteint soit quatre-vingt-cinquième printemps. Ce changement de condition ne lui fut d'ailleurs point favorable, car elle trépassa le huitième jour de sa lune de miel. Enfin, à Knoxville, dans l'Etat de Tennessee, M. William Sexton a épousé Mme Croft, le marie ayant cent et trois ans et la mariée cent et un. Le plus curieux, c'est que pour conclure cette union, M. Sexton avait dû se dégager d'un premier mariage par un jugement de divorce !

Certes, ce sont là des exceptions ; mais ne démontrent-elles point la difficulté d'établir une moyenne quant à l'âge des conjoints. A cet égard, les statistiques n'en disent pas plus long que les plébiscites. On ne se marie pas seulement par amour, par raison ou par cupidité ; on se marie aussi par horreur de la solitude, par dégoût de la cuisine de restaurant, par amour-propre à partir d'un certain âge, ou pour avoir continuellement sous la main quelqu'un à molester. Aller donc légiférer sur des matières aussi compliquées !...

Henry Maréchal.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

SURVEILLEZ VOTRE NEZ

On ne se doute généralement pas combien il est important de pouvoir respirer par le nez.

Dans un récent travail sur la *Pathologie de la respiration nasale*, le docteur Henri Mendel nous ouvre à ce sujet des horizons nouveaux ; car il estime que quantité de maladies proviennent d'une affection des fosses nasales qui empêche, ou diminue l'accès de l'air par cette voie importante ménagée par la nature.

Pour se rendre compte de la nécessité qu'il y a à bien respirer, il n'est pas inutile de savoir aussi exactement que possible quelle quantité d'air nous est nécessaire. On a reconnu qu'un homme de taille moyenne fait passer par ses poumons un demi-litre d'air par chaque mouvement respiratoire ; il y a 16 inspirations par minute environ, ce qui représente 11.520 litres par 24 heures ; d'autre part on sait que notre organisme enlève 5,5 pour 100 d'oxygène à l'air respiré ; notre consommation d'oxygène est donc de 633 litres par jour ; telle est la ration qui peut être considérée comme nécessaire. On comprend facilement que si, par suite d'une raison quelconque, l'arrivée d'air n'est pas plus que de 300 centimètres cubes au lieu de 500 à chaque inspiration, cela fait au bout de la journée un déficit d'oxygène assez important (environ 150 litres) ; le sang qui vient justement dans les poumons pour se revivifier au contact de l'oxygène ne trouve plus son compte.

Par la stéthoscopie d'une coupe verticale de la tête humaine, on voit que le conduit nasal est disposé de manière à laisser passer, pour le même temps et le même effort, une quantité d'air plus grande que celle qui passe par la bouche. En outre, par son passage sur les cornets, l'air se réchauffe et s'humidifie ; il se débarrasse aussi d'une partie des poussières qu'il contient (moucher-vous après huit heures de chemin de fer et vous en aurez la preuve) ; en somme, il est bien mieux préparé pour arriver au poumon sans produire d'irritation sur son passage ; la bouche ne s'acquitte que fort mal de cette besogne.

De plus le sens olfactif, qui réside précisément dans les fosses nasales, est là pour nous prémunir contre l'inspiration d'un air vicié.

Chez bien des animaux (les pachydermes, les cétacés) la respiration par la bouche est impossible ; boucher-leur le nez, ils seront étouffés. Le cheval ne respire pas par la bouche ; à la rigueur il pourrait inspirer par là ; mais la conformation du voile du palais est telle qu'il forme hermétiquement l'arrière-bouche, formant soupape du dedans au dehors, dès que les aliments sont passés. Il n'y aurait donc pas possibilité d'expiration de l'air absorbé et par conséquent, finalement si les voies nasales sont obstruées. En considérant la conformation du système respiratoire de l'homme, on voit combien le canal nasal est large et comme il débouche facilement, par courbe, peu prononcée, presque directement dans l'orifice de la trachée ; cette respiration est et naturelle et reste que l'enfant qui vient de naître n'en connaît pas d'autre. C'est peu à peu qu'on est amené à respirer par la bouche quand la voie nasale s'obstrue plus ou moins, ensuite on prend cette habitude et on n'y prête aucune attention. Les affections du nez, souvent peu gênantes, à peine sensibles, ont d'ailleurs une importance ; la rhinologie ou étude des fonctions du nez est une science nouvelle et les travaux du docteur Mendel nous montrent qu'elle aura une heureuse influence sur le traitement d'une foule de maladies qui proviennent tout simplement de ce que nous ne savons pas respirer, ou, plutôt, disons à notre excuse que nous ne pouvons pas respirer comme il convient ; aussi nous ne saurions trop surveiller notre nez.

G. Maréschal.

Nos Poètes

UN CRÉPUSCULE

Laissez-moi m'endormir au rythme des paroles que vous balbutiez dans les tentes de soie, elles ont, comme, vous, des ailes et des corolles dansantes, sur le fond du crépuscule noir.

Elles me font en rêve un tourbillon sonore où flottent les vivants parfums de nos pensées ; et, de la, comme des astres, vos baisers dissipent d'un frisson l'oubli qui veut vivre.

Et le murmure de vos douces voix égales finit par mettre en fuir un vague trémolo comme si l'air du réveil passant sur l'eau s'allait aux chansons lointaines des cigales...

Oh ! ces voix d'à-peu-près dans le jour éfacé, ces voix de mon amour, ces voix *inconscientes* qui savent tendrement rappeler au passé l'âme qui s'en voulait aller, impatiente ;

Ces voix à l'unisson dans le silence épais du soir tombé soudain comme une lourde mante font naître dans mon âme une extase chaste ou tout est rythme, son, parfum, couleur et qui [illegible]

Jacques Wattine

(1) Va paraître en librairie (Fasquelle, éditeur) le livre de M. Jacques Wattine, dont nous avons publié dans le feuilleton du *Progrès du Nord* les impressions de voyage [illegible]

L'USINE LILLOISE D'OUTREMER

par A. Capon (1)

La fabrique de Bleu d'outremer de l'*Homme bleu était située* derrière son Castel au fond de la cour et consistait en un vaste hangar à pannes rouges enfarinées de bleu. Une poussière bleue flottait dans l'air et tombait en grésil bleu, saltant de bleu les pavés et le toit-à-porcs ; neigeant bleu ! et quiconque entrait là en sortait fardé et poudré à bleu !

Un ouvrier, vieux serviteur en bourgeron bleu et quelques apprentis, élèves de l'Hospice des Bleuets, composaient le personnel nombreux de ses ateliers ; son *Usine* comme l'appelait l'Homme bleu, avec Majesté, Usine gardée jour et nuit par Colaïl, un chien mouton tenu en bleu.

Roi protecteur des Bleuets, l'Homme bleu ne voulait employer chez lui que les orphelins de l'hospice Comtesse, pupilles autrefois nommés « enfants la grange » nom d'origine sans doute, du paternel fondateur. — Certes il avait en révélation de paternel fondateur et mieux encore tenait en odeur de sainteté, Maître Jacques Imbert, seigneur de Melle qui, en l'an 1680, pour l'amour du bleu et par humanité, avait généreusement légué une somme de 120 livres parisis pour accoutrer et revêtir les enfants de la grange d'une capote et d'un manteau bleus réservant en outre, aux écoliers en Théologie de l'Université, une soutane et un bonnets bleus.

Plus tard cette œuvre charitable avait été perpétuée par une dotation du sieur de Lacioix lequel non moins généreusement aplatissa une bourse afin, que désormais, on adoptât comme costume distinctif, un uniforme de drap bleu.

La ville de Lille ne pouvait avoir assez de reconnaissance pour de tels bienfaiteurs, Corbient et l'hospice des Bleuets n'avait pas existé, Lui, l'Homme Bleu, l'aurait fondé.

Son usine d'outremer, commerce de spécialité, presque unique en son genre, était classée dans la catégorie des hautes manufactures. Penser donc, une marchandise chimique, indispensable au blanchissage du linge sale en famille et à l'étranger !

Ce qui faisait la supériorité de l'établissement, c'était son installation de premier ordre ; le matériel y était à l'égal du personnel ; ici, pêle-mêle, tonnes, baquets, creusets, tamis, meules, moules, entonnoirs, récipients, cuves d'indigo, appareils pour la manipulation des boules d'azur, fondantes comme des bonbons à la fleur ; infine tout l'outillage et la batterie d'ustensiles nécessaires à la grande fabrication du petit bleu !

Les Visiteurs ? — L'Homme Bleu, toujours ; les accueillait avec royale bienveillance, en Sire, soucieux de satisfaire aux exigences de la clientèle, et de servir, avant, mieux, les intérêts du peuple.

Quel labeur, parbleu ! Il lui fallait répondre aux lettres de commandes, conclure les marchés, facturer les livraisons, surveiller le service, avoir l'œil du maître, et sous peine de déchéance, faire face aux échéances. Le tracas des affaires gonflait ses veines bleues ; il tenait les écritures lui-même, sur un registre, à l'encre bleue et Martine, en tablier bleu, l'aidait à coller sur les paquets et les boîtes des étiquettes bleues.

Le bleu pour lui le bleu était la couleur idéale; n'était-ce pas la couleur de la mer, de l'éther et des illusions ? Il rêvait, sur terre, un monde bleu, non pas un « univers », mais un « unibleu » ! Il rêvait des fleuves bleus, des montagnes bleues, des grottes bleues, des forêts bleues pleines d'oiseaux et d'insectes bleus, des prairies d'herbe bleue émaillées de fleurs bleues ; des villes pavées de dalles bleues avec palais nuancés de bleu, — un paradis bleu, quoi ! — O Poésie ! Un paradis constellé d'étoiles, ces saphirs du firmament !

Vraiment, les pages, qu'il estimait les plus belles dans l'histoire des nations, c'était celles de la guerre des bleus et des verts, à l'époque byzantine, et des blancs et des bleus sous la première République, au temps de la Chouannerie. Ses héros étaient après Napoléon, Hélioxire et Hoche des deux bleus, Cadoudal et Stofflet.

Il attribuait une vertu magique à la couleur bleue ; la pierre azurite ou saphirine était un talisman préservant du mal blanc et des idées noires, faisant voir tout en bleu.

Dans le langage du blason, le symbole héraldique, le bleu ne signifiait-il pas candeur et loyauté ? La vue perpétuelle du bleu devait rendre l'humanité meilleure ; c'était le bleu qui aux jours futurs, régénérerait l'espèce ! Le genre humain, arguait-il avait passé par différentes phases ou teintes : le noir, le jaune et le blanc — c'est-à-dire, l'âge sauvage, barbare et civilisé ; mais l'homme ne deviendra réellement parfait que quand il sera devenu Bleu !

A son avis le bleu étant le mélange du jaune et du vert, il suffirait d'allier la vieille race jaune à la race blanche [illegible]

(1) Va paraître en librairie (Fasquelle, éditeur) le livre de M. A. Capon, dont nous avons publié dans le feuilleton du *Progrès du Nord* les impressions de voyage [illegible]